documentation socialiste

N° 4 - 9 F

LES MOYENS ÉCONOMIQUES

de la croissance sociale

Fondation Jean-Jaurès

Secrétariat national
Parti socialiste
FORMATION

Club Socialiste du Livre

documentation socialiste

publie, cinq fois par an, des dossiers de formation relatifs aux grands problèmes abordés par le Parti socialiste.

L'Éditeur en est le Club socialiste du Livre, 10, rue Solférino, 75333 - Paris Cedex 07.

Le numéro : 9 F (sauf numéros spéciaux).

Abonnement pour 5 numéros (un an) : 40 F, sans supplément pour les numéros spéciaux.

Comité de rédaction : François Mitterrand, Guy Bèche, Pierre Bérégovoy, Pierre Brana, Alain Busnel, Irène Charamande, Robert Chapuis, Michel Charzat, Annette Chépy, Jean-Pierre Chevènement, Michel Coffineau, Jean-Pierre Cot, Marcel Debarge, Gaston Defferre, Gérard Delfau, Yves Durand, Laurent Fabius, Roger Fajardie, Jacques Fournier, Claude Germon, Pierre Guidoni, Lione Jospin, Michel de La Fournière, Marie-France Lecuir, Jean Le Garrec, Louis Le Pensec, Pierre Mauroy, Christiane Mora, Véronique Neiertz, Daniel Percheron, Michel Pezet, Marie-Josèphe Espeysse-Pontillon, Jean Poperen, Paul Quilès, Michel Rocard, Alain Savary, Luc Soubré, Dominique Taddéi, Anne Trégouët, Claude Wilquin.

Coordinateur : Gérard Delfau.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

N° 4 Avril 1981

Les moyens
de la croissance sociale

SOMMAIRE

Définitions 3

I. **Les objectifs de la politique industrielle** 9
a) Une industrie puissante 9
b) Une industrie diversifiée 11
c) La reconquête du marché intérieur 14
d) La politique de l'exportation 16

II. **Le secteur public industriel** 19
a) L'étendue du secteur public industriel 19
b) La restructuration du secteur public 21

III. **La planification industrielle** 23
a) La procédure d'élaboration .....
b) L'exécution du Plan : les contrats avec les entreprises 25
c) Le financement de la planification industrielle 26
Annexe I : Le financement des entreprises 29
Annexe II : Statistiques 31
Annexe III : La dépendance du commerce extérieur français . 37

Éditorial

Ce numéro de *Documentation socialiste* constitue la suite logique du numéro 1, paru en juillet 1980, et consacré à une approche générale de la croissance sociale.

Cette notion, en effet, introduite pour la première fois dans le vocabulaire politique socialiste par François Mitterrand en juin 1979, et largement reprise et développée par le Projet socialiste, se définit en termes d'objectifs, de moyens et de contenus. Les objectifs, précisément, ont été décrits dans le numéro de juillet 1980. Les moyens — et spécialement économiques — font l'objet de la présente livraison. Très prochainement, nous aborderons la question du contenu social, avec un numéro consacré aux droits nouveaux pour les travailleurs.

Comme le précédent, ce numéro doit de paraître aux soins, à la constance et à l'opiniâtreté de notre camarade Jean-Michel Maury, que je tiens à remercier ici spécialement. Il en a été le maître d'œuvre, bien que le plus gros de la rédaction ait été assuré par le secrétaire de la Commission économique, Antoine Laurent, avec l'aide de nombreux camarades — Alain Busnel, Jean Le Garrec, Robert Chapuis, et Jean Besse. Le secrétariat de rédaction de ce numéro a été assuré par Christiane Grémillon.

Gérard DELFAU

Définitions

Tous les partis font des promesses. Ceux qui sont aujourd'hui au gouvernement n'ont pas tenu les leurs ; c'est aveuglant pour l'emploi, les bas salaires, la durée du travail, le niveau de vie, les équipements sociaux, les prix, etc. C'est aveuglant aussi pour ce qui est de nos libertés, rognées, mutilées, perverties même par la caste dorée qui exerce le pouvoir à l'Élysée comme dans les grandes affaires industrielles et financières. Il est urgent de changer.

A la société fondée sur le pouvoir de l'argent, les socialistes veulent substituer une société plus juste. Réduire les inégalités sociales et culturelles, rendre le pouvoir au citoyen, faire de la responsabilité la dimension supérieure de la liberté, autour de ces quelques idées simples, nous avons l'ambition de susciter un vaste mouvement populaire sans lequel rien ne pourrait être fait.

L'écho que rencontrent nos propositions montre que c'est possible. Pour beaucoup, cela dépend de nous, de notre capacité à nous faire entendre, à nous faire comprendre. Dans tous les domaines et en premier lieu, dans le domaine économique où notre réussite commande la réalisation de nos objectifs sociaux.

Deux grandes interrogations sont au centre des préoccupations des Français : comment satisfaire les justes revendications des travailleurs ; comment redonner à la France, dans le monde, une place qui ne se mesure

pas en quelques pourcentages ; bref, comment créer l'avenir pour nous-mêmes et par nous-mêmes ?

Cette ambition ne se résume pas en quelques phrases de circonstances. Elle repose sur le projet socialiste adopté l'an dernier par notre Parti. Encore est-il bon de préciser nos objectifs économiques et sociaux, et les moyens que nous voulons mettre en œuvre pour les atteindre.

Comme parti politique, le P.S. doit non seulement préciser les grandes lignes de ce qu'il propose — c'est l'objet en particulier de notre Projet socialiste — mais aussi indiquer comment il réalisera ces objectifs, quels instruments il compte employer.

C'est l'objet de cette brochure, consacrée à trois éléments essentiels de la politique économique au service de la croissance sociale :
— la politique industrielle,
— les nationalisations,
— la planification.

La première difficulté réside dans le vocabulaire. Ainsi, derrière le mot « planification » se profilent des expériences extrêmement différentes. D'abord, il y a le système instauré en Union soviétique, réformé à plusieurs reprises, mais dont les principes de base subsistent : une autorité administrative centrale alloue aux agents économiques des quantités de produits dont elle fixe les prix sans véritablement faire référence aux coûts ou aux caractéristiques de la demande.

Ce système a eu ses mérites dans une économie de guerre. Mais il rencontre aujourd'hui de sérieuses difficultés qui ne sont pas étrangères à la crise que traversent certains pays socialistes comme la Pologne. Il est par exemple incapable de prendre en compte les besoins ou même les souhaits des consommateurs.

Les premiers plans français n'étaient pas aussi rigides ; ils visaient la production nationale et les équipements de base et se rattachaient à la tradition colbertiste où l'Etat joue le principal rôle, les entreprises suivant ses directives.

La planification « à la française » a aussi rencontré ses limites : l'ouverture des frontières, les aspirations de plus en plus complexes des habitants, la technologie qui bouleverse brutalement telle ou telle activité.

Elle n'en constituait pas moins une forme originale de processus de prise de décision et de débat : les commissions de modernisation qui rassemblaient largement toutes les parties prenantes se livraient à un vaste échange d'informations et de propositions.

Sous la Ve République, aucun Plan n'a atteint ses objectifs, parce que l'idée même de Plan rencontrait le refus de la classe au pouvoir — refus inavoué, au demeurant, par le ministre des Finances quasi-inamovible de la période — et ceci en dépit de l'« ardente obligation » proclamée par le général De Gaulle pour caractériser la planification « indicative ». L'abandon de toute planification a été accentuée avec l'arrivée de Giscard à la présidence en 1974. Le VIIIe Plan n'est pas un plan. Il ne vise pas à assigner à la nation des objectifs clairs, mais à affirmer le bien-fondé d'une croyance et les vertus d'une politique et d'une pratique.

La croyance, c'est le libéralisme : libération des prix, exaltation de la concurrence, respect des mécanismes d'allocation des ressources entre les entreprises.

Dans notre système, les entreprises joueront tout leur rôle, mais dans le cadre d'une stratégie conforme à l'intérêt général. Leur capacité d'initiative et d'innovation sera mise au service d'une ambition nationale. Aujourd'hui, la liberté de l'entrepreneur — fût-il à la tête d'une grande firme — est un leurre dans la mesure où le pouvoir des banques et des groupes financiers est devenu prédominant.

Invoquant la faiblesse des marges bénéficiaires et la nécessité d'accroître l'autofinancement, le pouvoir prétend que la sortie de la crise passe par une modification du partage salaires-profits au détriment des salaires.

L'observation des faits a pourtant montré que la reconstitution des profits ne conduisait pas nécessairement à une orientation de l'investissement vers les activités ou les techniques prometteuses en termes de débouchés ou d'emplois.

Au contraire — cela est net au cours des vingt dernières années — la richesse nationale se dirige vers les secteurs protégés de la concurrence internationale (immobilier, une partie des services et des commerces) au détriment de l'industrie, grâce, en plus, à toute une série d'avantages fiscaux ou directs. C'est là d'ailleurs que les libéraux trouvent une bonne partie de leur électorat. Ce n'est pas un hasard.

La politique, c'est de centrer toute la régulation économique (politique monétaire et budgétaire) autour d'un objectif de stabilité du franc. Or, un franc fort et stable ne peut être gagé que par un ralentissement notable du taux d'inflation et non l'inverse.

Par exemple, une différence élevée de notre taux d'inflation par rapport à celui de la R.F.A. et celui du Japon, accompagnée d'une stabilité des parités, se traduit forcément par une dégradation artificielle de la compétitivité des entreprises. C'est ce qui explique pour une part essentielle les déficits massifs et croissants de la France avec les grands

pays industriels (en 1980, 22,5 milliards de francs avec la C.E.E., 24,6 milliards avec les États-Unis, 7,1 milliards avec le Japon).

Une telle politique détruit le tissu industriel et dissuade les entreprises d'exporter (la rentabilité à l'exportation se réduit du fait de la surévaluation du franc). Elle aggrave, en outre, le chômage, comme l'a montré une étude récente de l'INSEE (1). Ce n'est pas une politique pour l'emploi, mais bien une politique pour le chômage.

Les scénarios réalisés au printemps à la demande du Commissariat général du Plan ont montré sans équivoque que non seulement des politiques économiques alternatives existaient mais que, de toutes celles testées, celle menée par le gouvernement Barre sous l'inspiration du chef de l'Etat était la plus mauvaise possible.

La pratique, enfin, c'est d'achever de vider la planification française de toute volonté d'orienter l'économie et de donner des objectifs chiffrés. L'absence d'objectif chiffré de croissance ne traduit pas une impossibilité technique. La montée des incertitudes ne rend cet exercice que plus nécessaire. La raison est ailleurs : à politique inchangée, il était pratiquement impossible d'afficher un taux de croissance compatible avec l'équilibre extérieur qui ne se traduise pas par un nombre de chômeurs supérieur à deux millions à l'horizon 1985. Les travaux préparatoires ont montré, et les socialistes ne cessent de le proclamer, que l'on ne peut surmonter cette contradiction qu'en modifiant profondément les structures économiques.

Le VIIIe Plan, s'il est voté en l'état actuel, ne comportera pas non plus d'engagements budgétaires, contrairement à ce que prévoyait explicitement la loi approuvant les principales options, votée en 1979. C'est la première fois.

L'Etat n'accepte même plus de déterminer à l'avance les moyens qu'il compte affecter à la réalisation des quelques objectifs partiels qui ont été isolés sous la forme de programmes d'actions prioritaires. Testament de Raymond Barre ou programme (non chiffré) du candidat Giscard, le VIIIe Plan n'est plus qu'un discours sans rapport avec les enjeux de demain. Pourtant, la France n'a jamais eu autant besoin qu'aujourd'hui d'une capacité de renouveau ou de propositions pour traverser les convulsions qui précèdent l'enfantement d'un nouveau monde.

On ne peut laisser au hasard de l'intuition ou de l'état du marché des décisions qui commandent l'avenir. Les entreprises, d'ailleurs, l'ont compris en introduisant dans leur gestion un instrument nouveau, le plan d'entreprise qui définit la stratégie et prévoit les moyens financiers et

(1) Aglietta. Orléanoudiz : « L'industrie française face aux contraintes de change », *Économie et Statistique,* n° 110.

humains pour y répondre. Mais cette planification tient à l'écart les travailleurs ; ceux-ci ne sont pas consultés, le Comité d'entreprise est à peine informé. Si la planification d'entreprise est une bonne chose, elle doit être démocratisée. C'est une condition que nous jugeons indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise, dans une économie qui serait soustraite à la fois au hasard et à la toute-puissance des groupes financiers dominants.

Devant ces significations multiples de la planification, notre tâche peut se trouver rendue plus difficile car la droite a beau jeu de dire : « mais la planification, nous en faisons aussi... ». C'est pourquoi nos arguments doivent davantage porter sur le contenu et la méthode : quelle planification ? avec quels objectifs ? élaborée comment ? et c'est la raison pour laquelle nous faisons souvent suivre le mot de l'adjectif « démocratique » qui symbolise notre volonté de planifier au service des intérêts des travailleurs, et non des intérêts du capital, et au terme d'une procédure qui prenne véritablement en compte les aspirations des Français.

Le deuxième terme qu'il convient de définir est celui de *« politique industrielle »*. C'est, à la différence du premier, une expression relativement nouvelle. Elle traduit la prise de conscience progressive de l'impuissance des seules lois du marché à faire face aux questions industrielles. On a longtemps dit que cette pratique était l'apanage de la France. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui se voulaient les paradis de la libre entreprise, doivent reconnaître aujourd'hui que l'intervention publique est indispensable, et qu'elle sera d'autant plus coûteuse qu'elle aura trop tardé ou aura été mal préparée. Au contraire ceux qui, tels la R.F.A. et le Japon, rejetaient pratiquement — mais sans le dire — le schéma libéral pour renforcer le développement industriel, se trouvent aujourd'hui en bien meilleure position, notamment en ce qui concerne l'emploi.

Le fondement du libéralisme, c'est de faire semblant de croire que ce qui est bon pour le patron est bon pour la collectivité. Ainsi on va laisser celui-ci accumuler des surplus qu'il va s'approprier pour les utiliser comme bon lui semble. L'expérience a montré, et c'est peut-être l'un des caractères fondamentaux de la crise que nous traversons, que ces surplus n'allaient pas se réinvestir dans l'industrie, mais au contraire, étaient gelés dans des emplois improductifs, des activités parasites ou spéculatives. Le développement industriel, passé un certain stade, n'est plus en mesure de s'entretenir par ses propres moyens. Il s'essouffle. Il n'est plus spontané. Or, on le verra dans la suite de cette brochure, le dynamisme industriel est une nécessité pour les sociétés industrielles, ne serait-ce que

pour créer des emplois. L'État doit donc intervenir. Il peut le faire au coup par coup, à contre-cœur et sans aucune cohérence : c'est le cas actuellement.

Il peut au contraire considérer que la politique industrielle est un instrument normal, parmi d'autres, de régulation économique. La collectivité constate l'échec partiel du marché et lui substitue en partie d'autres procédures. Ainsi en est-il du financement des investissements pour lesquels l'industrie doit recevoir la priorité, du développement de la recherche, de l'aide à l'aménagement du territoire, de façon à ce que chacun puisse vivre et travailler au pays, en particulier.

Mais ces différentes interventions doivent s'effectuer dans un cadre cohérent, servir la réalisation d'objectifs clairement affichés et démocratiquement débattus, en bref s'effectuer à partir du Plan.

La planification industrielle est donc un élément important de la planification. Elle s'appuie sur l'existence d'un important secteur public, où les entreprises en liaison avec le Plan démocratique organisent leur propre planification d'entreprise.

I

Les objectifs de la politique industrielle

L'industrie française doit être « puissante et diversifiée, capable de satisfaire à l'essentiel des besoins exprimés sur le marché intérieur, et d'occuper un certain nombre de positions fortes sur le marché international (1) ».

Une industrie puissante

Non, l'industrie, ce n'est pas fini. Non, n'en déplaise à certains idéologues, nous n'entrons pas dans une ère « post-industrielle » où les considérations relatives à la production déclineraient pour laisser toute l'importance au secteur des services. Méconnaître le rôle fondamental que va avoir à jouer l'industrie dans les décennies qui viennent constitue un contre-sens historique majeur.

D'abord une révolution technologique sans précédent va bouleverser les techniques de production. Nous pensons tous à l'informatisation de la production, qui peut permettre de rompre le taylorisme et la dictature des séries répétitives engendrant un travail fastidieux et déqualifiant (voir encadré p. 10).

Ensuite des progrès majeurs vont être réalisés dans le domaine des sources d'énergie, des économies d'énergie, dans l'exploitation de nou-

(1) *Projet Socialiste*, p. 189.

veaux champs d'activité pour l'homme (l'espace, la mer). Des matériaux aux performances améliorées vont apparaître. Enfin la révolution biologique est devant nous. Si nous savons utiliser ce potentiel scientifique et industriel, alors l'augmentation du temps libre est possible, c'est-à-dire un plus large accès à la culture, à la création, au loisir, à la communication, toutes activités dévoreuses de produits industriels. Ne nous y trompons pas, les objets sont porteurs de culture. Perdre notre capacité à inventer les objets qui marquent notre vie quotidienne, n'est-ce pas risquer une aliénation majeure ? Un seul exemple : si nous n'avions pas été capables d'inventer nos propres automobiles, nous aurions dû copier celles des autres, c'est-à-dire au lendemain de la guerre les produits américains. Nos villes auraient été alors infiniment plus défigurées et tout notre cadre de vie atteint de façon irrémédiable.

Aux considérations culturelles s'ajoute l'impératif économique. La concurrence entre les nations va dans l'avenir porter principalement sur l'industrie. Tout ce que nous ne saurons pas produire à un coût acceptable, d'autres se proposeront pour le produire pour nous, et cela fera autant d'emplois et de ressources en mois. Nous devons refuser cette logique car elle est celle du déclin. Une industrie puissante, c'est une industrie qui se développe, qui investit, qui fait de la recherche, qui est capable de proposer des produits nouveaux, plus performants, à des coûts stables sinon régressants. Il existe des industries puissantes dans le monde : Japon, RFA, Suède, États-Unis, RDA, URSS.

L'informatisation de la production de chaussures

Le styliste peut désormais travailler non sur papier mais sur une console d'ordinateur qui lui présente en permanence, grâce à un programme de conception assistée, son projet sous toutes les dimensions. Il calcule en même temps le coût final du produit à partir de paramètres économiques introduits auparavant : prix et qualité des matériaux, salaires, durée de fonctionnement des machines. Une fois le dessin arrêté, l'ordinateur calcule les dimensions de tous les modèles qu'il va falloir produire (tailles). Il convertit toutes ces données en un programme de production relié directement à des robots qui vont découper le cuir, assembler les différentes pièces et contrôler la qualité du produit final.

De tels exemples d'informatisation actuellement expérimentés en Italie et aux Etats-Unis existent aussi pour l'habitat (Japon), l'aéronautique (France, Grande-Bretagne, Etat-Unis), la mécanique, l'électronique et, bien-sûr, l'industrie automobile.

Ce n'est pas de la science fiction. D'ici vingt ans, les experts pensent que le tiers, voire la moitié de la production industrielle sera informatisée.

L'industrie française est à la croisée des chemins. Depuis 1945, époque, il faut le rappeler, où la France était largement une nation agricole, notre pays a accompli de spectaculaires progrès, dus essentiellement aux travailleurs qui ont travaillé plus et ont été rémunérés moins que dans la plupart des grands pays occidentaux. Le temps est d'abord venu de réparer cette injustice fondamentale. Mais l'on observe aussi que ce mouvement de progrès s'est arrêté au début des années 70. C'est à ce moment-là que les tendances s'inversent : diminution de l'emploi et de l'investissement productif. Accroissement du déficit commercial industriel avec les pays développés, qui est certes largement compensé par les exportations à destination des pays en voie de développement, au prix de coûteuses subventions, et d'un endettement qui atteint aujourd'hui ses limites pour ces pays.

Depuis 1974, l'investissement industriel privé a diminué de plus de 20 % en francs constants et le taux d'investissement a baissé de 3 points. L'industrie a perdu 516 000 emplois (hors bâtiment et travaux publics) (2). Sur la plupart des marchés, la production a crû moins vite que les importations, ce qui signifie que la consommation de produits industriels est assurée de façon croissante par le recours aux importations.

Quant aux exportations, elles stagnent depuis 1979 et sont incapables de couvrir de façon stable et durable nos importations. Le déficit en produits industriels s'est massivement creusé depuis un an avec les grands pays industrialisés : sur les neuf premiers mois de 1980, il atteint 18,8 milliards avec les Etats-Unis, 12,8 milliards avec la RFA et 5 milliards avec le Japon, déséquilibre structurel dans lequel le pétrole n'entre évidemment pour rien. Pour l'ensemble de l'OCDE, il représente 34,5 milliards. Si cette tendance à la dévitalisation de l'industrie se poursuivait, cela signifierait davantage de chômage, de déséquilibre extérieur et l'impossibilité de subvenir à nos besoins en matières premières et en énergie. C'est bien pourquoi nous pensons qu'il faut une industrie puissante, créatrice d'emplois et qui se modernise. On l'a déjà dit : l'informatisation de la production pourrait permettre de produire davantage, moins cher et en travaillant moins. Les investissements industriels vont être indispensables. Nous avons estimé qu'ils devaient croître dans les prochaines années au rythme minimum de 8,5 % par an.

Une industrie diversifiée

Certains bons esprits giscardiens, à partir de 1974, ont commencé à développer une campagne suivant laquelle il serait bon pour l'industrie

(2) Source : « *Comptes de l'Industrie* ». INSEE c. 92.

Une ambition pour la sidérurgie française

— maintenir la capacité de production annuelle d'acier brut à un niveau de 31 millions de tonnes de façon à satisfaire une demande d'environ 26 millions de tonnes par an ;
— déplacer notre gamme de produits vers des biens à haute valeur ajoutée, comme les aciers spéciaux ;
— moderniser l'appareil de production en engageant à Denain et à Longwy des investissements supplémentaires de 2,5 milliards de francs ;
— développer l'effort de recherche ;
— restructurer les groupes en favorisant l'intégration vers des sociétés de production d'acier, contrôlées majoritairement par l'Etat ;
— arrêt des licenciements et mise en place d'un plan social prévoyant notamment :
  • création d'une cinquième équipe pour les installations fonctionnant en continu,
  • réduction de la durée du travail hebdomadaire à 35 heures pour les personnels de production, avec salaire maintenu,
  • ouverture du droit à la retraite à 55 ans pour les travailleurs occupant les postes les plus pénibles.

française de se spécialiser, de se redéployer, d'identifier des créneaux porteurs, bref de s'intégrer dans la division internationale du travail.

Ainsi il y aurait des activités pour lesquelles « la France n'est pas bien placée » ; il conviendrait de les laisser «aux pays en voie d'industrialisation » etc.

Toutes ces analyses avaient un point commun : elles aboutissaient à des suppressions d'emplois et à une augmentation des importations.

L'événement qui illustre le mieux cette stratégie concerne la sidérurgie. Le gouvernement, entre 1976 et 1978, fit semblant de croire que la concurrence des pays en voie de développement était telle qu'il convenait de fermer des usines et de licencier 25 000 personnes. D'ailleurs, ajoutait-on, est-ce bien utile que la France soit un producteur d'acier ?

Le Parti socialiste réagit vivement à l'époque (3) et proposa un plan de sauvetage de la sidérurgie, contestant formellement les analyses rétrogrades du gouvernement. Qu'en était-il en réalité ?

La crise de la sidérurgie est due à une insuffisante modernisation de l'appareil de production, les patrons ayant préféré investir dans des secteurs plus « rentables », immobilier et commerce notamment, et ayant laissé l'Etat financer les opérations lourdes : Dunkerque, Fos.

(3) Convention Nationale Sidérurgie, janvier 1979.

Les structures industrielles sont inadaptées. La production d'acier est coupée des utilisateurs : mécanique lourde, construction navale, automobile.

Nos véritables concurrents sont les pays de la CEE (Belgique, RFA, Italie) et non les pays d'Extrême-Orient, avec lesquels nous commerçons peu, et encore moins les pays en voie de développement qui seront, au moins jusqu'en 1990, globalement et fortement importateurs d'acier, principalement d'ailleurs en provenance des pays développés.

Le Parti socialiste a donc vivement dénoncé la manœuvre qui, à partir d'alibis, de faux arguments, tendait à faire abandonner par la France une activité qui demeure à la base même de la production industrielle. D'ailleurs on observe que la productivité atteinte à Fos et à Dunkerque est largement comparable aux meilleures installations mondiales existantes.

Le cas de la sidérurgie, spectaculaire parce qu'il a donné lieu à une lutte exemplaire et à une situation sociale dramatique dans le Nord et en Lorraine, illustre pourquoi il ne faut pas abandonner, sur notre propre sol, d'activités à la concurrence étrangère, surtout lorsqu'elle provient de pays aussi développés que le nôtre, comme la Belgique, la RFA ou l'Italie. La production industrielle doit donc être diversifiée. Pour cela il faut accroître partout nos investissements de façon à ce que nos outils de production soient aussi modernes que ceux de nos concurrents, et développer l'effort de formation et de qualification des travailleurs.

C'est bien l'inverse qui se passe aujourd'hui.

Est-ce à dire que nous devons et que nous pouvons tout faire ? Certainement pas. D'abord, et c'est une évidence, nous devons importer pour l'essentiel énergie et matières premières. Ensuite, dans certains domaines très spécialisés où le marché apparaît comme trop étroit, le recours à l'importation est justifié. De même, pour les grandes catégories de biens de consommation, les importations permettent quelquefois d'accroître la diversité du choix offert au consommateur (c'est souvent illusoire) ou d'exercer une pression sur les prix.

La France doit aussi accueillir davantage les productions des pays qui se développent. Mais toutes ces considérations ne justifient en aucune façon que des pans entiers de l'activité industrielle relèvent maintenant de l'importation.

Par ailleurs, certaines activités exigent la mise en œuvre de technologies très avancées, liées à des investissements très coûteux (exemples : Airbus, Ariane). Dans de tels cas, une coopération internationale ne peut être que bénéfique ; en particulier, le cadre européen sera privilégié sans que cela constitue une exclusive.

Les grandes technologies essentielles pour l'avenir

- **L'électronique, avec ses prolongements dans l'informatique, le traitement de textes, la robotique et la conception/fabrication assistée par ordinateur ;**
- **Les communications : téléphone, satellites, techniques vidéo ;**
- **les biotechnologies : microbiologie, génétique ;**
- **Les énergies nouvelles : solaire, géothermie, combustibles fossiles difficiles, huiles lourdes, sables et schistes bitumineux ;**
- **Les nouveaux matériaux : alliages, composites ;**
- **Les économies d'énergie et les produits sobres.**

L'industrie doit être diversifiée, c'est-à-dire qu'elle doit, sur notre sol, occuper une part du marché largement majoritaire dans la plupart des branches. On observera que les grandes puissances industrielles, notamment la RFA, de taille comparable à la nôtre, ont fait depuis longtemps cette analyse et qu'elles n'abandonnent que très rarement leur propre marché aux importations.

La taille du marché français permet, à des exceptions marginales près, d'obtenir des coûts de production qui ne sont pas supérieurs à ceux de ses concurrents, mais pour cela il convient de reconquérir une bonne partie du terrain perdu.

La reconquête du marché intérieur

la reconquête du marché intérieur est une nécessité impérative pour trois raisons :

— pour assurer l'équilibre extérieur, il est plus facile d'importer moins que d'exporter plus ;
— pour créer des emplois, l'augmentation de la production industrielle peut se substituer aux importations à condition d'obtenir des coûts compétitifs, c'est-à-dire à condition d'investir ;
— pour maîtriser les technologies essentielles, il est indispensable de s'appuyer sur un marché intérieur aussi vaste que possible.

Et on ne fera croire à personne qu'il s'agit de « gains marginaux ». En 1979, les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement (hors automobile) représentaient 250 milliards de francs, la moitié des importations totales et plus du triple des importations de pétrole. Réduire ce chiffre de 10 % correspond à une économie d'importations de 25 milliards, assure l'équilibre extérieur et permet la création de près de 200 000 emplois.

Ainsi la France doit substituer aux importations la production nationale d'acier, d'aluminium, de grands intermédiaires chimiques et d'engrais. Ces productions étant largement assurées par le secteur public, l'extension des capacités de production et la modernisation des installations existantes pour les mettre aux normes internationales d'efficacité ne posent pas, à vrai dire, de problème. Les délais pour atteindre un tel objectif vont d'un à trois ans.

Le processus sera forcément plus long dans le domaine des biens d'équipement où il faut tout reprendre dès le départ : recherche, développement, prototypes, mise en route de la production industrielle. Mais reconquérir notre place dans le domaine des machines et des composants électroniques constitue un impératif. Lui aussi est, à terme, fortement créateur d'emplois hautement qualifiés.

Enfin l'interdiction de pratiques comme le prix d'appel ou la différenciation des marges de profit suivant les produits doit assurer à terme, dans la distribution des biens de consommation, une meilleure protection de l'industrie nationale comme de l'intérêt des consommateurs. D'autres nations l'ont compris bien longtemps avant nous.

L'action pour reconquérir le marché intérieur passe par conséquent par quatre séries de mesures :

— un effort d'investissement sans précédent dans l'industrie (celui-ci devrait, d'ici 1985, progresser au rythme de 8,5 % par an, au minimum) ;
— un effort de recherche industrielle et de créations d'emplois de chercheurs permettant à la France de rattraper les nations les plus avancées en la matière : la part de la recherche dans le PNB devra atteindre 2,5 % en 1985 ;
— la fin des pratiques commerciales abusives favorisant le recours à l'importation (cf. supra) ;
— la mise en valeur de nos ressources naturelles, qu'il s'agisse des matières premières agricoles, forestières ou minérales.

Tout cela est parfaitement compatible avec l'ouverture des frontières, le respect de nos engagements internationaux et le traité de Rome instituant la C.E.E. Seulement notre marché national, qui est devenu le

principal débouché pour les firmes multinationales, doit constituer la base du développement de notre industrie pour que celle-ci soit moins dépendante et suffisamment forte pour affronter la concurrence sur le marché mondial ; l'objectif fixé par le Projet socialiste est de faire passer la part des échanges extérieurs dans le P.N.B. de 22 % aujourd'hui à moins de 20 %.

La politique de l'exportation

Si nous devons être en mesure de couvrir l'essentiel des besoins exprimés sur notre marché, il serait illusoire de penser que nous pouvons tout exporter.

Qu'est-ce qui est à l'origine d'une exportation ? — une réussite technique et le dynamisme commercial, et non forcément des prix très faibles. Aujourd'hui le spectre de nos exportation est très étendu, sans pour autant, à quelques exceptions près (automobiles, aéronautique) que nous occupions des positions de leader — et encore sont-elles contestées à chaque instant. Il faut inverser cette logique de l'exportation tous azimuts, qui joue d'ailleurs dans le sens de l'internationalisation et sert d'alibi aux mesures anti-sociales du patronat. Notre présence sur le marché mondial doit être beaucoup plus sélective, chaque fois par exemple que nous disposons d'un savoir-faire particulier, d'une maîtrise technique, d'une bonne image de marque, et à condition de conduire l'effort commercial convenable. Les éléments s'imposeront alors d'eux-mêmes, et il ne sera plus nécessaire de dépenser de coûteuses subventions (près de 5 milliards de F en 1980) pour exporter n'importe quoi à tout prix. Ces réflexions s'appliquent également aux investissements à l'étranger : non content d'avoir permis aux entreprises de réaliser en 1979 des profits records, le gouvernement de Giscard vient de décider d'octroyer des subventions aux entreprises qui investissent à l'étranger, c'est-à-dire en réalité qui rachètent des sociétés américaines, anglaises, espagnoles, etc... au détriment des emplois créés sur notre sol !

Quelques exemples d'acquisitions françaises de sociétés étrangères ou de prises de participation importantes

Renault : American Motors
S.G.P.M. : Olivetti
C.G.E. : Vickers, Fryden, Alta Technology
Peugeot : Filiales européennes de Chrysler

N.B. : Le gouvernement a dû interdire à ELF de lancer une OPA sur le groupe américain Kerr MacGee (coût 18 milliards de F).

Certes tout investissement à l'étranger n'est pas nécessairement néfaste en lui-même : il est indispensable de disposer de bonnes têtes de pont commerciales dans le monde. Quand nous disposons d'un avantage technologique particulier, il est indispensable de l'exploiter le plus possible. Lorsque la nature du produit l'impose, ou si les souhaits des consommateurs sont très spécifiques, il devient opportun de s'implanter directement pour produire hors de nos frontières (ex. Michelin ou Renault aux États-Unis). De la même façon, et sauf bien sûr si les projets s'ajoutent à une situation de surcapacité de production existante, la France doit rester ouverte aux investissements étrangers créateurs d'emplois. Nous devons néanmoins veiller à ce que de telles actions ne contrarient pas gravement les stratégies des producteurs nationaux et renoncer aux coûteuses courses aux subventions où sont passées maîtresses les firmes multinationales lorsqu'elles mettent les États en concurrence pour recueillir une implantation.

En résumé, c'est l'insertion internationale de l'industrie qu'il faut modifier. Ne plus faire de l'exportation une fin en soi, mais mener une politique cohérente de renforcement de nos points forts et concentrer nos efforts sur eux.

Puissante et diversifiée à l'intérieur, ce qui assure la base industrielle indispensable, l'industrie française peut alors se spécialiser à l'exportation.

Là encore l'étude des expériences étrangères montre que cette voie peut être couronnée de succès, d'autant que l'existence d'un puissant secteur public industriel constitue un atout important.

■

Coll. Fondation Jean Jaurès

II
Le secteur public industriel

On vient de voir que les objectifs affichés en matière de politique industrielle étaient extrêmement ambitieux, mais que, finalement, de leur réalisation dépendait, pour une bonne part, la réussite ou l'échec d'une politique économique socialiste ; c'est dire si les moyens à mettre en œuvre vont être déterminants. Parmi ceux-ci, le secteur public industriel, par son étendue, la restructuration dont il doit faire l'objet et les stratégies qui y seront poursuivies, joue un rôle particulier.

L'étendue du secteur public industriel

Conformément aux différents engagements pris par le Parti, engagements qui ont d'ailleurs été précisés par François Mitterrand lui-même (1) et qui figurent explicitement dans le Projet socialiste (2), le gouvernement de la gauche procèdera à la nationalisation des groupes ou entreprises qui :
— jouissent d'une situation de monopole ou de position dominante ;
— constituent des éléments décisifs pour l'indépendance technologique ;
— vivent, pour l'essentiel de subventions, de commandes ou de remboursements en provenance de collectivités publiques.

Ainsi, le secteur public sera élargi par la nationalisation des neuf groupes industriels prévus par le Programme commun et le Programme

(1) Conférence de presse, 21 juin 1979.
(2) *Projet Socialiste*, p. 194 et ss.

socialiste, de la sidérurgie et des activités de l'armement et de l'espace financées sur fonds publics. La nationalisation du crédit et des assurances sera achevée (voir plus loin).

La nationalisation des groupes industriels signifie que la totalité des actifs détenus par ces groupes sera transférée à l'État.

Se pose le problème des filiales dont on a tant parlé à l'automne 1977 et qui paraît bien oublié aujourd'hui par la direction du P.C.F. — laquelle a découvert depuis, il est vrai, dans la politique internationale les raisons de la rupture.

Quelle est la question ? Dans une filiale d'un groupe nationalisé, la part du capital appartenant au groupe est nationalisée, ni plus ni moins. Bien entendu, pour éviter toute mise en cause d'une restructuration conforme à l'intérêt national, nous avons prévu de modifier les dispositions légales concernant la minorité de blocage. D'autre part, il peut se trouver des cas d'entreprises stratégiques, filiales de groupes nationalisés, où il sera jugé indispensable de nationaliser l'ensemble de l'actif. Cela se fera cas par cas, au moyen d'une loi spécifique.

Les groupes qui, par le passé, auront tenté de se soustraire à la nationalisation de certains actifs, verront ceux-ci réintégrés dans le champ du secteur public.

La procédure de nationalisation respectera les principes constitutionnels où elle figure d'ailleurs explicitement. Des mesures provisoires très strictes seront immédiatement prises pour assurer le maintien en l'état des entreprises. Les anciens actionnaires feront l'objet d'une juste et préalable indemnisation. La technique d'indemnisation devra respecter trois principes :

— être simple, de façon à ce que la droite n'exploite pas une éventuelle complexité pour faire peser le doute sur notre volonté de tenir nos engagements ;
— être équitable. Il ne faut pas oublier que les groupes visés ont un actionnariat étranger important ;
— être le moins coûteux possible pour la collectivité.

L'indemnisation pourrait prendre la forme d'un échange des titres ; les actionnaires recevraient selon leur choix, soit des obligations à taux fixe, soit des certificats représentatifs à rémunération indexée. Ces nouveaux titres seraient cotés et librement négociables. Toutefois, lorsqu'un foyer fiscal présentera à l'échange des titres pour un certain montant (fixé par la loi), les titres remis seront nominatifs et déposés obligatoirement chez un intermédiaire agréé. La loi précisera les conditions de leur négociabilité.

La restructuration du secteur d'économie publique

A l'heure actuelle, les groupes nationalisables ont une structure juridique dictée par les exigences du profit, de l'évasion fiscale légale et de la concentration du pouvoir entre les mains de quelques-uns. Ils comportent un maquis inextricable de filiales, sous-filiales, holdings, participations croisées qui n'ont finalement aucune logique industrielle.

Il est bien évident que toutes ces structures devront être simplifiées. C'est ici que l'expérience des travailleurs, ouvriers, employés et cadres, sera précieuse ; il faudra assurer une meilleure organisation sans figer a priori les structures. Donnons quelques exemples de ce qui peut d'ores et déjà être envisagé.

Des groupes comme P.U.K. ou la C.G.E., qui ne correspondent qu'à la juxtaposition d'intérêts financiers, seront remodelés. Dans le cas de P.U.K., par exemple, l'aluminium et les différentes filiales qui constituent cette filière formeront une entité autonome. Le secteur chimie, qui n'est leader industriel ou technologique dans quasi-aucun domaine, sauf peut-être le chlore, sera rattaché aux groupes chimiques publics déjà existants. Le combustible nucléaire rentrera dans l'orbite du C.E.A. et de la C.O.-G.E.M.A. Enfin le secteur métallurgie entrera dans le plan de restructuration de l'industrie sidérurgique de façon à préserver l'emploi, et à rapprocher des producteurs d'acier brut les fabricants de produits à haute valeur ajoutée comme les aciers spéciaux.

Une grande société d'informatique sera créée qui aura pour mission, dans un premier temps de mettre sur pied, en liaison avec d'autres partenaires internationaux, une gamme de matériels permettant à la France de disposer d'une certaine indépendance dans ce secteur vital.

Le secteur aérospatial sera également restructuré. Les activités des divisions avions de Dassault et de la S.N.I.A.S., des divisions satellites et missiles de Matra et de la S.N.I.A.S. seront mieux coordonnées.

Dans le domaine du téléphone, les deux grands groupes existants, Thomson et C.I.T. Alcatel, mettront leurs moyens en commun pour s'imposer sur le marché international et, en se concertant sur leurs programmes respectifs de recherche et d'investissement, assureront le maintien de l'emploi. La chimie lourde, aujourd'hui entièrement sous le contrôle de groupes pétroliers ou charbonniers publics, verra ses moyens accrus pour bénéficier de la sécurité de ses approvisionnements en amont et lutter contre la concurrence étrangère.

En aval, Rhône-Poulenc constituera le grand pôle de restructuration pour la chimie fine, ses intérêts dans les laboratoires pharmaceutiques permettant une coordination des programmes de recherche avec les autres laboratoires publics (Roussel-Uclaf, Sanafi, Pharmaka).

Dans tous ces groupes, d'importants programmes d'investissements seront lancés dans l'optique énoncée ci-dessus : renforcement et modernisation de l'appareil de production, reconquête du marché intérieur, exportation, recherche et innovation.

Dans les secteurs très concentrés (biens intermédiaires, matériels de transport, filière électronique-informatique), les nouvelles sociétés nationales joueront un rôle déterminant par leur dynamisme, imposant à leurs concurrents privés français ou étrangers de poursuivre des objectifs analogues. Et des financements privilégiés sanctionneront ces efforts.

Loin de conduire à une économie de monopole, la constitution du secteur public industriel maintiendra une situation de concurrence entre les entreprises autonomes, publiques ou non, qui auront à respecter les orientations du Plan.

■

Coll. fondation Jean Jaurès

III
La planification industrielle

La planification ne saurait se limiter à l'industrie. Les équipements collectifs, l'habitat, l'espace, l'agriculture feront l'objet, à un niveau plus ou moins décentralisé, des délibérations du Plan. Mais la planification industrielle doit en constituer un des temps forts.

La procédure d'élaboration

Le développement industriel ressort de la responsabilité des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. Mais les travailleurs sont les premiers à être concernés et c'est à l'État qu'incombe la réalisation des objectifs généraux de la politique économique. La procédure de planification doit donc respecter ces impératifs.

Pour cela elle disposera des transformations des structures économiques, sociales et financières qui marqueront l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Renforcement des pouvoirs des travailleurs dans les entreprises, en premier lieu. La stratégie des entreprises sera discutée, débattue au niveau le plus décentralisé.

Nationalisation du système bancaire et financier ensuite. Le financement des programmes d'investissements sera ainsi mieux assuré (voir encadré p. 28).

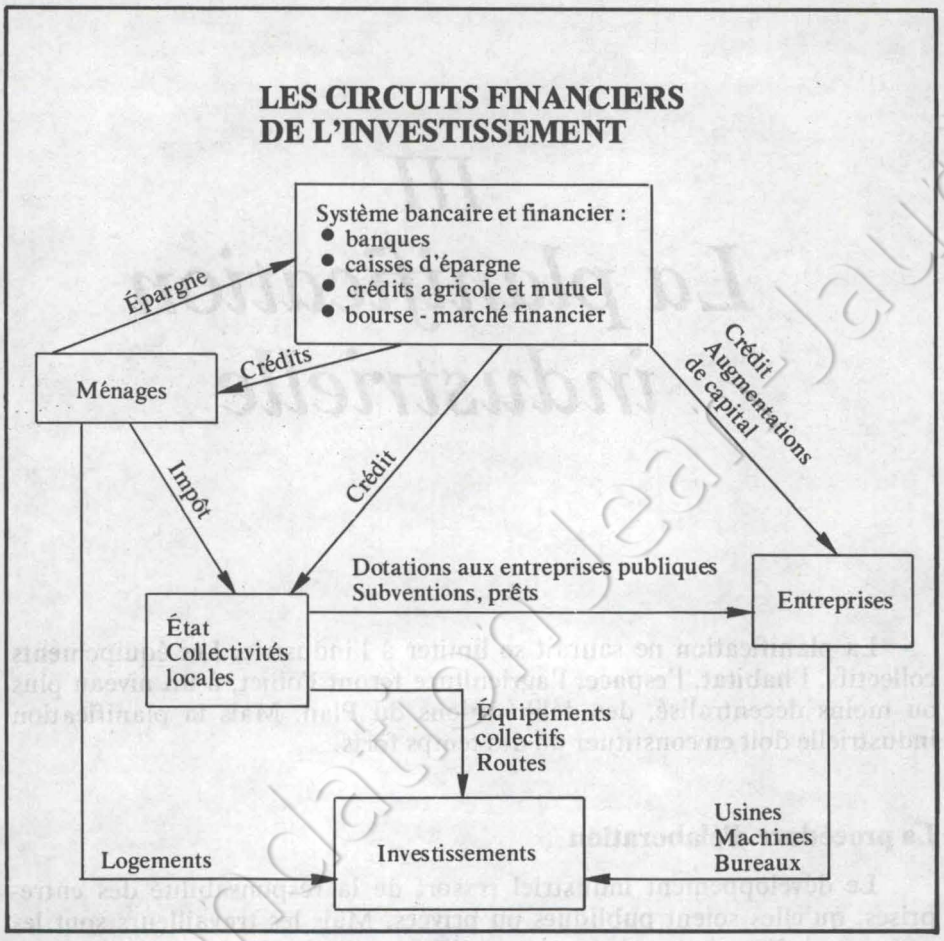

Restructuration industrielle enfin. L'industrie ayant adopté une configuration pertinente avec nos objectifs, il devient plus aisé de les atteindre.

La justification fondamentale de la planification industrielle, c'est l'*allocation des ressources*. Les moyens financiers ne sauraient comme aujourd'hui servir les spéculations, l'enrichissement de quelques-uns, mais devront être utilisés pour créer des emplois et moderniser des usines.

Des commissions sectorielles stratégiques, comportant des représentants des travailleurs de l'État et des entreprises, seront réunies pour suggérer des objectifs industriels, évaluer la concurrence et la situation de notre appareil de production et étudier les investissements à entreprendre.

Elles proposeront alors au gouvernement des plans de développement

sectoriel, sans se priver de descendre à un niveau plus fin chaque fois que cela sera nécessaire ou aura un sens.

Lorsque ces réflexions auront une incidence particulière pour une région, par exemple si la part des emplois concernés excède un certain pourcentage de l'emploi total dans la région, celle-ci entamera parallèlement sa propre réflexion.

Devenant une collectivité territoriale puissante et démocratique, la région jouera en effet un rôle important dans la planification, notamment en matière d'emploi, d'énergie et de politique industrielle et agricole.

Les grands objectifs industriels seront donc ainsi proposés au gouvernement qui les jugera et les infléchira — ou non — en fonction des contraintes de la politique économique d'ensemble : équilibre extérieur, enveloppe maximale financière pour l'investissement, etc...

Une fois ces ajustements opérés, le volet industriel sera réinséré dans le Plan pour que celui-ci soit débattu, et à son tour infléchi ou amendé au Parlement.

En matière industrielle, il s'agit donc de la définition d'objectifs relativement détaillés assortie d'un chiffrage des moyens à mettre en œuvre.

L'exécution du Plan : les contrats avec les entreprises

L'industrie est composée d'entreprises qui associent, au sein de la production, différents facteurs : les hommes, les machines, les matières premières. Certes les progrès de la technique font qu'aujourd'hui les frontières entre les facteurs de production s'estompent. Le facteur humain est finalement partout.

Pour ne pas rester lettre morte comme aujourd'hui, le plan industriel doit donc « embrayer » sur les stratégies d'entreprise. Chacune d'entre elles, au moins pour les plus grandes, définit sa propre stratégie, son propre plan. Pour les entreprises publiques, par définition, et sauf exceptions qui peuvent être levées par des arbitrages politiques, les orientations d'ensemble sont étroitement conformes aux principes généraux de la politique économique de la nation. Leur démocratisation assure cette cohérence. Pour les entreprises privées rien en théorie ne les empêche de mener leur propre politique, mais rien ne s'oppose non plus, bien au contraire, à ce qu'elles apportent leurs moyens propres à la réalisation des objectifs industriels. Ainsi les entreprises vont être les instruments principaux d'exécution du Plan dans ce domaine. Dans le cadre d'une procédure contractuelle, elles s'engageront sur tel ou tel objectif et recevront en échange l'appui de la collectivité : financements privilégiés, crédits pour la recherche, commandes publiques, etc...

En théorie rien n'empêchera une grande entreprise privée de passer outre. Mais concrètement, la pression des travailleurs et son intérêt objectif l'inciteront à infléchir ses projets dans le sens de la réalisation du Plan.

Prenons ici un exemple. Supposons que les travaux préparatoires du Plan mettent en évidence que la France importe beaucoup de tôles fortes ou moyennes, et que les études techniques montrent que nos concurrents (R.F.A., Belgique), n'ont aucun avantage particulier en la matière. L'augmentation des capacités de production est proposée et les spécifications sont arrêtées en fonction des besoins des utilisateurs (automobile, électro-ménager, par exemple). Si un sidérurgiste décide effectivement l'investissement, il bénéficiera de financements privilégiés dans le cadre d'un contrat passé entre le Plan et l'entreprise. Cette procédure est simple à comprendre pour les secteurs très concentrés ou ceux où le secteur public sera dominant. Mais une telle action, assortie des adaptations nécessaires et décentralisée, est tout à fait inimaginable pour des branches comme l'ameublement ou la chaussure qui souffrent aussi cruellement d'un sous-investissement et de la montée tragique des importations. Il y aura lieu alors de détecter les P.M.E. prometteuses, de les aider à devenir des pôles de regroupement ou de restructuration.

Le financement de la planification industrielle

C'est là que se situent les véritables enjeux. On a suffisamment montré que le « libéralisme avancé » avait échoué en prétendant que les ressources iraient s'investir là où elles sont socialement le plus utiles. La question du financement est donc essentielle. La nationalisation du secteur bancaire et financier et surtout la reprise en main de l'actuel secteur nationalisé permettront de veiller à ce que le crédit, qui est fondé sur l'épargne des Français, soit utilisé dans leur intérêt.

On peut imaginer un système à trois étages.

Le budget d'investissement de l'État (subventions et prêts). Celui-ci doit être enlevé de la compétence du ministère des Finances pour être confié au Plan afin qu'il puisse faire l'objet d'engagements permanents, seuls garants de la continuité et de la stabilité de la politique de développement industriel.

Ces fonds comprendront des aides à fonds perdus et des prêts à bas taux d'intérêt, qui seront distribués pour des opérations prioritaires ou d'un intérêt exceptionnel (recherche par exemple).

— Les crédits bonifiés. Ils constitueront l'instrument essentiel des contrats de Plan avec les procédures d'aménagements fiscaux. La bonifi-

LA POLITIQUE MONÉTAIRE

La politique monétaire est l'ensemble des actions du gouvernement pour contrôler la croissance de la *masse monétaire* (ensemble des moyens de paiement, en billets et en comptes courants (1)). Cette masse monétaire s'accroît chaque année de la somme (2) des crédits accordés aux ménages, aux entreprises et à l'État (diminués des remboursements effectués). Il faut donc que la masse monétaire s'accroisse *suffisamment* pour répondre aux besoins de l'économie ; en effet, si les crédits devenaient insuffisants, les entreprises ralentiraient leur activité et ce serait le risque de *récession*. Il ne faut pas qu'elle s'accroisse *trop* car elle pourrait dans certaines conditions créer des risques d'*inflation* : trop de moyens de paiement face à trop peu de marchandises à acheter. Pour manœuvrer la masse monétaire entre ces deux écueils les pouvoirs publics disposent de deux types de leviers de commande :

a) le niveau des *taux d'intérêt*

Si les taux sont trop élevés ils dissuadent les entreprises et les ménages d'emprunter et par conséquent cela limite la création de monnaie nouvelle ;

b) des mesures administratives.

C'est le principe de l'*« encadrement du crédit »* qui consiste à fixer par avance un taux d'augmentation de la masse monétaire (par exemple : + 11 % en 1980) et à arrêter les crédits quand ce taux est atteint.

La nouveauté qu'introduira un gouvernement de la gauche, c'est que la politique monétaire sera *mise au service* de la politique économique générale et non l'inverse comme c'est le cas en Angleterre avec Mrs Thatcher et dans une moindre mesure en France. En effet, les gouvernements libéraux se proposent de contrôler l'inflation pratiquement par la seule politique monétaire — très restrictive — ce qui aboutit au ralentissement de l'activité et au chômage... sans atteindre tellement l'inflation. Un gouvernement de gauche se donnera les moyens de lutte contre l'inflation (cf. *Projet Socialiste*, p. 220 à 222) et réservera la politique monétaire à l'accompagnement de la politique d'investissement *orientée par le Plan* ; la mise en œuvre de cette politique monétaire se traduira notamment par la *sélectivité du crédit*. Ainsi l'investissement ne sera pas pénalisé, au contraire.

On rattache à la politique monétaire l'activité de l'État pour drainer l'*épargne* dans les institutions financières (les banques et les caisses d'épargne notamment) et le marché financier (achats d'actions et d'obligations). Une politique de l'épargne est essentielle car cette dernière est un des fondements de la distribution de crédits.

(1) En toute rigueur il faut y ajouter les comptes sur livrets détenus par les banques, dont les dépôts peuvent être rapidement mobilisés pour effectuer des paiements.

(2) Il faudrait ajouter à cela le solde des entrées et sorties de devises.

cation (c'est-à-dire la différence entre le taux payé par l'emprunteur et le taux facturé par la banque ou l'établissement financier) sera importante, pour que l'avantage soit substantiel donc fortement incitatif. Le prêt sera

accordé en fonction du projet, lorsque celui-ci concourra de façon significative à la réalisation des objectifs du Plan.

— Les autres prêts à moyen terme. Leur taux devra permettre à l'épargne d'être toujours rémunérée de façon réelle. Leur niveau sera établi par différence entre la suppression maximale des prêts autorisés (politique monétaire) et les prêts accordés de façon prioritaire et assortis d'avantages.

Ainsi une grande sélectivité sera appliquée dans la distribution du crédit, ce qui permettra de relancer les investissements industriels prometteurs sans compromettre l'équilibre financier de la nation.

L'un des principaux objets des contrats de Plan sera de déterminer sur quels types de financement les entreprises peuvent compter pour réaliser leurs principales opérations d'investissement.

Les ressources à moyen et à long terme des entreprises découleront donc de la conformité de leurs projets aux objectifs établis par le Plan. Rien ne les empêchera de n'en tenir aucun compte. Mais alors elles devront supporter des taux d'intérêt normaux et ne bénéficieront d'aucun avantage particulier.

■

Coll. Fondation Jean Jaurès

Annexe n° 1
Le financement des entreprises

Quand une entreprise a payé les matières premières et l'énergie, les frais de personnel et les impôts, il lui reste « l'*excédent brut d'exploitation* » (c'est-à-dire en gros le profit total).

Avec celui-ci elle rémunère le capital emprunté en versant des intérêts et le capital apporté par les actionnaires en leur versant des dividendes.

Il reste alors ce que l'on appelle « l'*épargne brute* » (c'est-à-dire grosso modo le profit non distribué) qui va servir à *financer l'investissement.*

C'est là que se pose le problème du financement des entreprises car en général l'épargne brute des entreprises est insuffisante pour financer la totalité de l'investissement ; il faut faire appel à un *financement externe,* l'épargne brute constituant l'*auto-financement.*

Le financement externe peut se faire à partir de trois sources principales :
— les fonds publics : subventions, bonifications de prêts et aménagements fiscaux ;
— les prêts bancaires ;
— le marché financier : le placement d'actions et d'obligations dans le public.

La deuxième source est de loin la plus importante à l'heure actuelle ; par un système de bonification ou de variation des taux selon les projets d'investissement, le système bancaire pratiquera une grande sélectivité du crédit pour orienter les investissements dans le sens défini par le Plan.

Pour donner une idée de l'importance du financement externe, voici la part qu'il a prise dans le financement de l'investissement de 1972 à 1979 :

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
33,1 %	40,8 %	53,3 %	38,3 %	42,8 %	43,6 %	35,6 %	37,2 %

d'après « Comptes de la Nation 1979 » III

L'investissement des entreprises représente entre 18 et 20 % de leur valeur ajoutée (la valeur ajoutée est approximativement égale au chiffre d'affaires diminé des achats de matières premières et d'énergie).

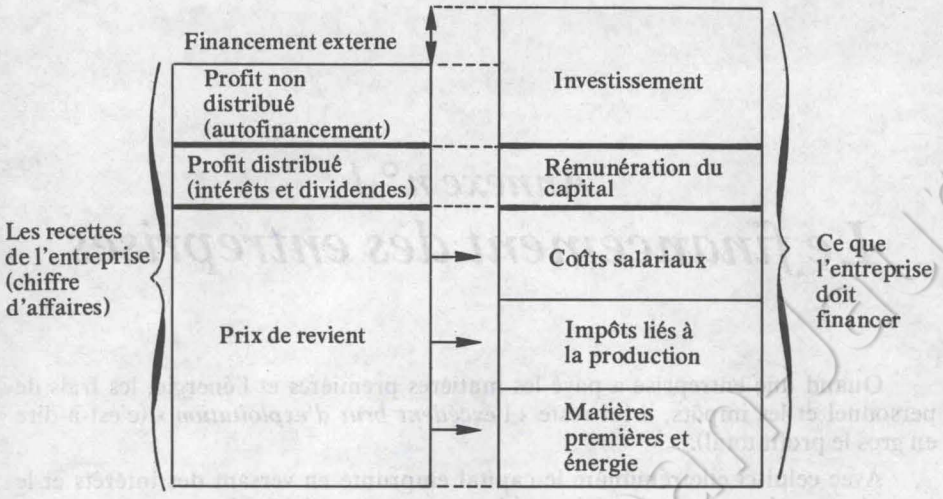
Financement externe
Profit non distribué (autofinancement)
Investissement
Profit distribué (intérêts et dividendes)
Rémunération du capital
Les recettes de l'entreprise (chiffre d'affaires)
Coûts salariaux
Prix de revient
Impôts liés à la production
Matières premières et énergie
Ce que l'entreprise doit financer

EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT TOTAL PAR BRANCHE

en %, en volume par rapport à l'année précédente

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
T07 - Minerais, métaux ferreux	7,4	53,6	— 10,3	— 40,5	— 18,2	— 23,5	— 28,1	— 37,2	
T08 - Non ferreux	— 7,4	2,7	— 32,7	67,1	25,4	245,5	9,1	5,0	
T09 - Matériels de construction	— 7,8	10,9	7,6	— 6,5	— 16,0	2,4	— 13,0	— 2,7	
T10 - Verre	— 1,5	— 4,9	25,2	3,1	— 36,0	— 22,2	44,4	— 5,8	
T11 - Chimie de base	15,5	— 43,7	9,2	13,4	— 21,9	4,6	0,5	0,1	
T13 - Fonderie, travail des métaux	20,7	5,6	— 5,2	— 12,0	— 14,0	5,0	— 7,0	— 5,0	
T21 - Papier - carton	— 2,9	— 16,9	22,8	23,6	— 18,0	— 4,6	— 15,3	1,4	
T23 - Caoutchouc - plastiques	18,9	— 0,3	— 17,9	— 2,5	— 32,0	10,2	6,4	— 1,0	
U04 - Biens intermédiaires	7,7	0,9	— 2,5	— 8,4	— 17,6	16,2	— 3,6	— 3,4	0,6
T14 - Construction mécanique	50,0	6,7	6,5	0,5	— 7,2	11,2	— 14,3	0,3	
T15 A - Électricité, électronique prof.	— 6,6	39,9	15,9	10,5	— 7,5	12,8	9,1	3,7	0,6
T17 - Aéronautique, navale, armement	20,3	29,8	3,6	— 23,5	27,4	— 16,3	— 35,1	— 1,5	
T15 B - Équipement ménager	— 66,5	61,7	74,4	— 3,4	— 9,3	— 1,5	4,2	— 7,4	11,5
T16 - Transports terrestres	— 3,8	— 26,5	9,3	19,8	— 2,9	1,4	19,5	6,0	0,9
U05 - Biens d'équipement	1,7	6,6	12,9	6,8	— 4,1	5,9	2,9	3,0	1,2
T12 - Parachimie, pharmacie	17,6	21,2	— 4,2	— 0,1	— 2,7	3,7	— 6,9	9,3	
T18 - Textile	— 4,8	8,6	— 9,0	— 17,1	— 18,1	12,6	— 23,2	— 6,0	
T19 - Cuirs, peaux	13,4	4,0	36,3	— 33,4	— 18,3	9,3	— 16,9	1,0	
T20 - Bois, meubles	9,6	36,9	7,6	— 10,0	— 21,1	11,3	— 16,6	— 4,9	
T22 - Presse, édition	1,4	— 11,2	2,0	— 1,3	— 9,3	15,2	— 1,2	— 2,6	
U06 - Biens de consommation	4,2	15,4	0,6	— 10,6	— 15,1	10,5	— 14,1	— 1,4	— 4,6
Industrie	5,3	5,1	2,8	— 3,9	— 12,3	11,3	— 3,3	— 0,7	— 0,6

Source : Comptabilité Nationale.

TAUX DE COUVERTURE A PRIX CONSTANTS 1980 (1)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
U04 Biens intermédiaires	86,4	87,0	83,6	84,4	89,7	95,7	86,4	94,2	94,2	92,7
Minerais mét. ferreux T07	109,8	119,1	107,3	106,6	125,5	130,5	104,5	127,9	133,5	121,7
Non ferreux T08	47,9	47,2	47,9	50,5	53,2	58,7	62,7	60,2	67,0	65,0
Mat. de construction T09	64,4	66,6	62,0	61,4	62,2	71,1	58,8	63,0	60,0	57,3
Verre T10	185,1	175,8	146,3	155,7	150,9	152,0	122,3	133,1	136,1	135,7
Chimie de base T11	99,8	94,3	94,5	93,7	93,2	97,2	94,6	101,2	100,6	100,7
Fonderie trav. des mét. T13	108,8	107,2	99,0	97,0	113,0	125,6	104,4	113,7	104,5	107,4
Papier carton T21	43,8	43,9	42,5	47,9	50,3	53,2	47,9	55,2	52,4	54,6
Caoutchouc plastiques T23	127,8	120,2	114,2	116,6	120,0	126,3	103,4	111,4	105,7	107,2
U05 Biens d'équipement	121,2	121,9	117,5	110,0	113,7	139,7	122,7	130,7	131,7	119,7
U05A Biens d'équip. prof.	101,4	104,8	97,5	92,9	96,2	123,4	117,0	122,8	122,9	110,0
Mécanique T14	93,1	98,1	88,6	92,4	108,4	130,6	123,3	128,7	126,7	111,0
Électri. - Électro. T15 A	98,5	120,5	89,3	75,0	79,2	95,1	83,8	85,3	84,2	77,2
Navale Aéronautique Armement T17	153,2	147,9	159,9	153,6	107,9	186,3	222,4	273,3	321,0	281,2
Ménager U05B T15 B	53,2	47,6	48,1	53,3	52,6	54,9	44,9	49,7	49,8	48,5
Mat. de transp. U05C T16	223,9	212,4	224,5	203,5	232,2	257,0	176,8	195,2	198,9	194,2
U06 Biens consom. courante	141,2	136,0	125,2	122,1	118,5	107,6	90,8	96,8	93,2	85,7
Parachimie Pharmacie T12	194,5	189,3	192,0	185,5	174,4	172,2	154,8	155,0	149,0	157,5
Textile habillement T18	170,7	162,3	140,5	137,5	132,4	113,7	96,2	104,7	99,5	87,8
Cuir chaussures T19	184,5	162,5	143,3	139,2	117,1	85,9	66,3	62,4	57,4	53,8
Bois meubles divers T20	79,3	79,3	78,9	78,3	80,6	75,8	60,5	68,3	67,1	58,9
Imprimerie Presse Édit. T22	85,3	83,6	72,9	74,2	79,3	76,9	78,3	76,9	75,6	71,5
Industrie	108,6	109,1	104,3	101,3	102,8	116,8	102,9	110,5	109,7	102,9

Source : Comptabilité Nationale.

(1) Le taux de couverture est le rapport : $\frac{\text{Exportations}}{\text{Importations}} \times 100$

EMPLOI DANS LES BRANCHES INDUSTRIELLES

Moyennes annuelles en milliers

	Niveau 1979	Variations 70-74	Variations 75-79	Évolution 1975-1979 (en %)
U04 - Biens intermédiaires	1 578,5	106,6	— 111,4	— 6,6
T07 - Minerais et métaux ferreux	173,7	5,5	— 33,1	— 16,0
T08 - Minerais et métaux non ferreux	76,1	1,1	(*) 10,6	16,2
T09 - Matériaux de construction	204,3	— 0,1	— 21,5	— 9,5
T10 - Verre	69,6	8,2	— 4,6	— 6,2
T11 - Chimie de base	177,9	10,1	— 8,1	— 4,4
T13 - Fonderie, travail des métaux	526,8	37,8	— 44,7	— 7,8
T21 - Papier carton	125,6	8,5	— 12,7	— 9,2
T23 - Caoutchouc Plastiques	224,5	35,7	2,7	1,2
U05 - Biens d'équipement	1 805,2	213,1	— 60,7	— 3,3
T14 - Mécanique	548,2	38,1	— 54,6	— 9,1
T15 A - Matériel électrique professionnel	456,6	82,8	— 5,1	— 1,1
T17 - Nav. Aéro. Armement	214,4	11,2	— 9,5	— 4,2
U05 B - T15 B - Équipement ménager	88,6	10,1	— 11,8	— 11,8
U05 C - T16 - Matériel transport terrestre	497,4	70,9	20,3	4,3
U06 - Biens de consommation	1 417,0	5,1	— 119,1	7,8
T12 - Parachimie Pharmacie	157,7	14,1	2,1	1,3
T18 - Textile habillement	576,5	— 46,1	— 91,6	— 13,7
T19 - Cuir chaussures	111,8	— 6,8	— 14,3	— 11,3
T20 - Bois meubles divers	359,4	33,2	— 10,4	— 2,8
T22 - Imprimerie Presse Édition	211,6	10,7	— 4,9	— 2,3
Industrie (au sens strict)	4 800,7	325,0	— 291,2	— 5,7

* La branche Minerais et métaux non ferreux a bénéficié de l'apport des effectifs de la COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) résultant de la filiation de la branche production du CEA en 1976. Ces effectifs représentent environ 10 % de l'emploi de la branche.

Fondation Jean Jaurès

PRODUCTIVITÉ HORAIRE APPARENTE DU TRAVAIL DES GRANDES BRANCHES MARCHANDES

(variation annuelle en %)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Industries agricoles et alimentaires (T02-T03)	8,2	8,3	3,7	3,5	9,5	5,7	6,0	3,4	1,8
Énergie (T04 à T06)	9,1	9,4	12,4	4,2	6,3	4,9	7,8	3,6	6,3
Industrie (T07 à T23) (1)	5,6	6,5	6,2	3,1	1,2	9,2	4,6	4,3	5,9
DONT									
Industries des biens intermédiaires (T07 à T11, T13, T21, T23)	2,2	7,0	8,5	1,5	— 7,1	13,8	3,6	6,0	8,5
Industries des biens d'équipement (T14 à T17)	7,2	7,0	7,3	3,2	8,9	7,7	5,4	3,8	3,8
dont matériel de transport terrestre									
Industries des biens de consommation (T12, T18 à T20, T22)	8,2	5,2	0,9	4,7	4,6	4,1	4,6	2,5	5,2
Bâtiment, génie civil et agricole (T24)	4,6	6,9	— 1,9	5,5	9,9	— 0,4	2,8	0,0	0,6
Commerce (T25 à T28)	8,0	5,0	5,4	3,4	— 0,4	3,0	— 1,5	4,0	1,4
Transports et télécommunications (T31 et 32)	5,6	9,1	6,9	2,7	0,3	6,2	3,1	4,7	7,6
Services marchands (T29, 30, 33 et 34)	5,9	4,5	3,7	2,6	1,3	0,8	0,6	1?8	1,0

EMPLOI (Comparaisons)

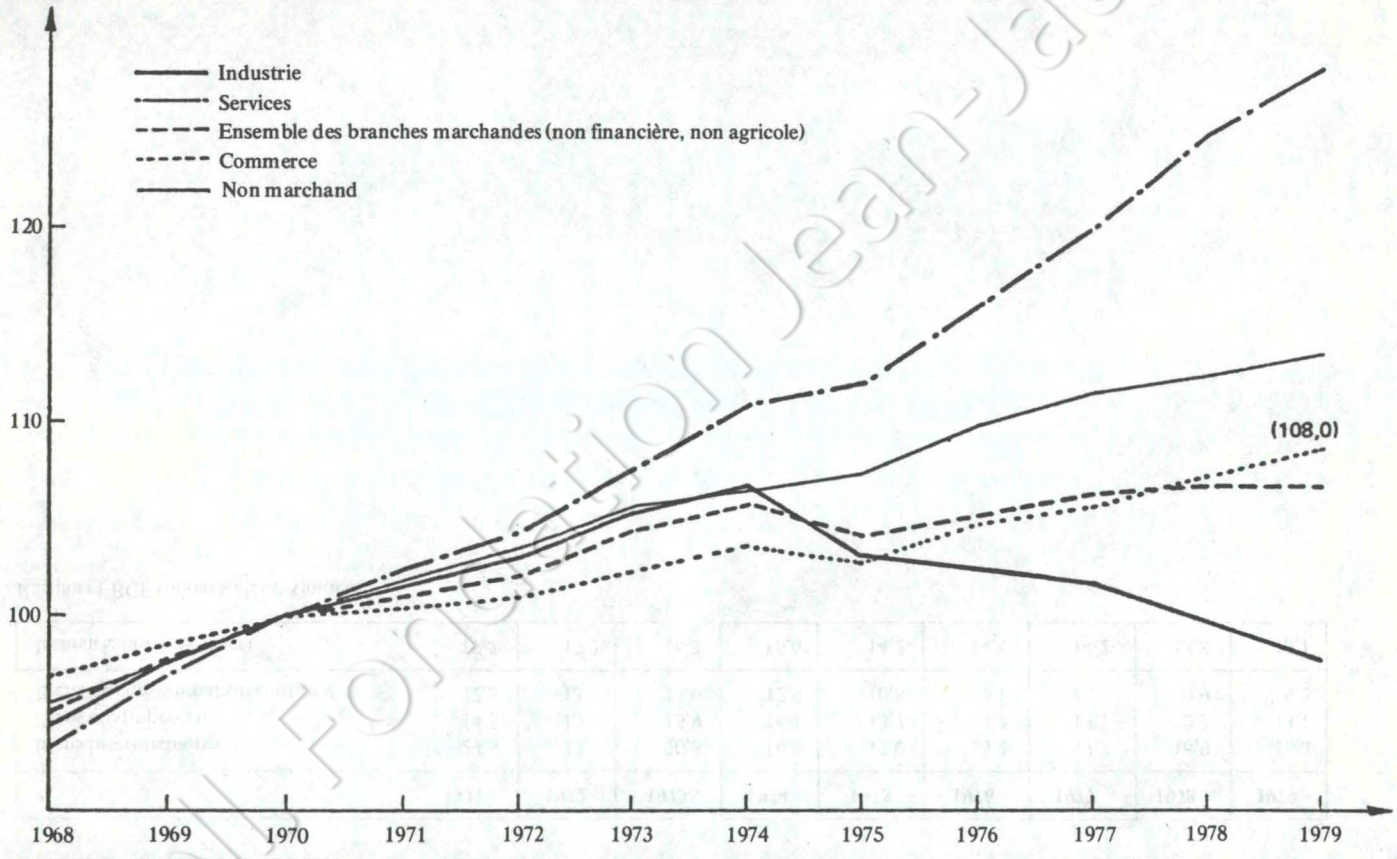

© Fondation Jean-Jaurès

TAUX D'INVESTISSEMENT EN VALEUR

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Biens intermédiaires	24,5	23,3	20,5	16,8	17,0	18,2	17,7	16,9	15,3
Biens d'équipement	14,5	13,9	13,9	16,1	13,7	13,2	13,1	13,2	13,1
Biens de consommation courante	12,5	13,1	13,0	12,9	10,8	12,1	10,5	9,9	9,2
Industrie (au sens strict)	17,7	17,2	16,2	15,6	14,2	14,8	14,2	13,8	13,1

Rapport FBCF totale/Valeur Ajoutée.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Annexe n° 3
La dépendance du commerce extérieur français (1)

Extrait du rapport présenté par A. Busnel, Secrétaire National Adjoint à la Commission Politique Industrielle, sous le titre « La politique industrielle et la reconquête du marché intérieur ».

1. Notre commerce extérieur en 1978 : Contraintes et latitudes

Sur les 237 produits recensés par les Communautés Européennes en 1978 et qui couvrent l'ensemble de l'activité économique (en dehors de l'armement), notre commerce extérieur **présente les caractéristiques suivantes** (chiffres en milliards de FF ; sources CTCE).

		dont intracommunautaire
Total des importations	368,02	51,30 %
Total des exportations	342,23	52,29 %
Balance commerciale déficitaire de	25,79	35,40 %

Par produits, les balances font apparaître :

— 128 produits **déficitaires** sur 237 pour un déficit total de 135,7 milliards

— 109 produits **bénéficiaires** sur 237 pour un bénéfice total de 110 milliards.

Le volume du commerce extérieur représentant 23 % du PNB environ, sa réduction en francs constants sous la barre des 20 % conduirait à économiser environ 50 milliards sur les importations (à PNB constant) (chiffres 1978).

L'analyse détaillée fait apparaître des **déficits structurels** qui constituent des **contraintes impératives.** Ainsi va-t-il de l'acquisition des **matières premières** que nous ne possédons pas sur le territoire.

Produits alimentaires : café, cacao, chocolat, thé et épices, forment un déficit de 6,92 milliards.

Matières premières : caoutchouc, coton/soie, matériaux de construction, minerai de fer, uranium et autres minerais, forment un déficit de 5,79 milliards.

---

(1) Les données disponibles selon la nomenclature en 237 produits à la date de ce rapport — avril 1980 — étaient de 1978 ; nous publions ces extraits pour montrer une méthode d'analyse concrète du commerce extérieur pouvant être faite en vue de définir des objectifs précis de reconquête du marché intérieur et de limitation du « poids » du commerce extérieur dans notre activité économique.

Énergie : pétrole et gaz forment un déficit de 56,33 milliards.

Ces produits de base nécessaires au fonctionnement de l'économie représentent donc 51,32 % du déficit résultant des seuls produits déficitaires.

La moitié de notre déficit structurel, sinon comptable, est donc incompressible. L'importance de cette partie risque de se renforcer dans l'avenir du fait du **renchérissement relatif des matières premières.**

En revanche, certains déséquilibres dus à des produits de base pourraient être compensés, compte tenu des possibilités naturelles du pays. Ainsi les aliments pour animaux (Pb du soja), la houille, la laine, le bois, la pâte à papier, les engrais bruts et les minerais divers forment un déficit de 11,55 milliards.

Il en va de même pour les déficits agricoles : viande, poisson et fruits et légumes forment un déficit total de 11,4 milliards.

Ces produits de base dont le déficit peut être réduit, voire annulé, représentent donc 16,9 % du déficit global des produits déficitaires.

Les 43,1 milliards de déficit structurel qui subsistent correspondent à des produits manufacturés. C'est sur eux qu'il convient d'agir en priorité.

C'est en réduisant les importations de ces produits et des produits de base précédents que l'on pourra à la fois rééquilibrer le commerce extérieur et réduire la part de celui-ci dans le PNB.

Compte tenu des masses en cause il sera plus facile d'atteindre le premier objectif que le second.

Il faut noter dès à présent que l'objectif global ne sera pas atteint par la seule réduction des déficits de produits déficitaires.

Il convient donc de prévoir :

— des réductions d'importations (par substitution de production nationale) dans les secteurs à commerce extérieur élevé (chimie de base, minerais non ferreux, matériel électronique, textile, automobile) ;

— la progression générale du PNB en faisant progresser moins vite le commerce extérieur.

2. La structure de la dépendance

La dépendance de notre économie est faite à la fois de la forte présence sur le sol français de firmxs à capitaux étrangers (ou à participation étrangère) ainsi que de la domination sur nos marchés de produits importés.

Il convient donc d'analyser ensemble ces deux phénomènes.

Suivant que le secteur est très pénétré ou non, suivant que sa balance commerciale est bénéficiaire ou excédentaire, **quatre cas sont à considérer** qui représentent des situations économiques différentes et appellent donc des mesures diverses.

Nous pouvons noter quelques exemples (2) :

— secteurs **fortement** pénétrés, **déficitaires :** pétrole, informatique ;

— secteurs **faiblement** pénétrés, **déficitaires :** papier carton, textile ;

— secteurs à **forte** pénétration, **bénéficiaires :** parachimie, industrie pharmaceutique ;

— secteurs **peu** pénétrés, **bénéficiaires :** automobile.

---

(2) Présentation complète dans « socialisme et Industrie », janvier 1981, p. 89 et suivantes, Club Socialiste du Livre, 1981.

Bulletin d'abonnement

NOM ..... Prénom .....

Adresse exacte.....

.....

Souscris un abonnement d'un an à **Documentation socialiste** à compter du numéro.....pour la somme de 40 F ci-jointe par CCP(*) - Chèque bancaire(*) - Mandat(*), à l'ordre du Club socialiste du Livre.

Date et lieu, Signature :

(*) Rayer les mentions inutiles.

Collection Fondation Jean-Jaurès

SOCIALISME ET INDUSTRIE

Actes du colloque
« Politique industrielle et nationalisations »
organisé par le Secrétariat National au Secteur Public du Parti socialiste, le 4 octobre 1980.

CLUB SOCIALISTE du LIVRE - 228 pages, 35 F

Fruit d'une réflexion collective, ce livre affirme l'originalité et la cohérence d'une démarche empreinte de volonté.

La réalisation d'un grand impératif industriel est l'une des conditions fondamentales de la réorientation du modèle de développement de la France. L'avenir peut être maîtrisé, la production organisée, les capacités diffusées !

Ce dossier est destiné aux citoyens, comme aux militants, désireux de connaître et discuter les conditions de la nouvelle donne économique et sociale que veulent faire triompher les socialistes.

CHAQUE SEMAINE, LISEZ



l'hebdomadaire du Parti socialiste

paraît le vendredi, 6 F

*

ABONNEMENT

Un an : 180 F six mois : 110 F

Les bulletins d'abonnement sont à adresser à l'Unité, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris, avec le nom et l'adresse précis de l'abonné, ainsi qu'avec le titre de paiement (chèque bancaire ou postal).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

C.S.L.

- **Éditeur des publications du P.S. (Projet socialiste, brochures...)**
- **Diffuseur de livre intéressant les militants socialistes**
- **Fournisseur des gadgets à l'emblème du Poing et de la Rose,**

Le Club Socialiste du Livre

est à votre disposition

Pour tout renseignement
C.S.L., 10, rue Solférino, 75333 PARIS - CEDEX 07
Tél. : (1) 550.34.35

Edité par le Club socialiste du Livre, 10, rue Solférino, 75333 Paris - Cédex 07. Imprimerie J.-M. Barbou, 93310 Le Pré-Saint-Gervais. N° C.P.P.A.P. en cours. Directeur de la publication : Jean-Pierre BONIN.

Coll. Fondation Jean-Jaurès